

## SÉANCE DU 25 Juin 2020

Le conseil municipal ordinaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le vingt-cinq Juin deux mille vingt sous la présidence de Viviane TONDELLIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

PRESENTS : Mesdames Viviane TONDELLIER, Karine HEURTEUR, GARDINIER Isabelle, SEGERS Viviane, DUCHAUFFOUR Agathe.

Messieurs Marc PLASMANS, ORCEL Lionel, POLLET Thomas, DE CHEVIGNY Guillaume, DUBAT Martial, SEGARD Bertrand, POUEYTO Pierre, SIROT Jean.

ABSENTS EXCUSES: Madame Sophie TORDEUR (pouvoir Monsieur Marc PLASMANS)  
Madame Sophie DURAND (pouvoir Madame Karine HEURTEUR)

Convocation du 19 Juin 2020

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

Monsieur Marc PLASMANS est élu secrétaire de séance.

Madame le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour du conseil municipal, concernant la CCID. Cette demande est approuvée.

### CCID

Madame Tondellier explique au conseil que la liste des personnes proposées lors du conseil du 02 Juin a été jugée insuffisante par la DGFIP. Une liste de 24 noms, au lieu de 14 est ainsi établie.

	Titulaire		Suppléants	
Personnes domiciliées dans la commune	1	HEURTEUR Karine	1	POUEYTO Pierre-Charles
	2	TORDEUR Sophie	2	POLLET Thomas
	3	DUCHAUFFOUR Agathe	3	DUCHAUFFOUR Daniel
	4	PLASMANS Marc	4	CARRARA Jean-Jacques
	5	SEGARD Bertrand	5	CARRARA Bruno
	6	DUBAT Martial	6	SEGARD Myrham
	7	SEGERS Viviane	7	CARBONNIER Jean-Claude
	8	ORCEL Lionel	8	PINCEMAILLE Dominique
	9	DE CHEVIGNY Guillaume	9	AUTRICQUE Bernard
	10	Sophie DURAND	10	LAHAYE Alain
Personnes non domiciliées dans la commune	11	SIROT Jean	11	Jacky PINCEMAILLE
	12	ROLAND Dimitri	12	MEIGNEN Antoine

## Comptes administratifs 2019 - Commune

### 1. M14 – Budget Communal

Le Maire présente les comptes administratifs de la M14 de 2019 :

Section de Fonctionnement	
Résultat à la clôture de l'exercice 2018	+ 314 550.09 €
Dépenses de l'exercice 2019	- 620 957.41 €
Recettes de l'exercice 2019	+ 935 507.50 €
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 454 144.87 €</b>

Section d'Investissement	
Résultat à la clôture de l'exercice 2018	+ 229 697.35 €
Dépenses de l'exercice 2019	- 189 781.30 €
Recettes de l'exercice 2019	+ 113 638.08 €
<b>Résultat de clôture de la section d'Investissement</b>	<b>+ 153 554.13 €</b>

#### **Résultat cumulé de clôture des 2 sections + 607 699 €**

Le conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Bertrand SEGARD, après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf Monsieur Marc PLAMANS, vote le compte administratif communal 2019.

### 2. M49 – Budget Eau et Assainissement

Le Maire présente le compte administratif de la M49 de 2019

Section d'Exploitation	
Résultat à la clôture de l'exercice 2018	+ 10 436.54 €
Dépenses de l'exercice 2019	- 49 890.65 €
Recettes de l'exercice 2019	+ 150 480.42 €
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 111 026.31 €</b>

Section d'Investissement	
Résultat à la clôture de l'exercice 2018	+ 742 356.06 €
Dépenses de l'exercice 2019	- 1 278 049.68 €
Recettes de l'exercice 2019	+ 479 008.65 €
<b>Résultat de clôture de la section d'Investissement</b>	<b>- 56 684.97 €</b>

#### **Résultat cumulé de clôture des 2 sections + 54 341.34 €**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bertrand SEGARD après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf Monsieur Marc PLAMANS, vote le compte administratif 2019 des services publics d'Assainissement et de Distribution d'eau potable.

## Comptes de gestion 2019

Les écritures des comptes de gestion et celles des comptes administratifs (Commune et Service Eau et Assainissement) étant concordantes, les comptes de gestion dressés par le percepteur sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Subventions associations

Associations	Montants versés à titre d'acompte	Solde	Total subventions 2020
ADMR Jaux Pontpoint			200 €
Football Club RURAVILLE	1 500 €	1 200 €	2 700 €
Coopérative scolaire	1 500 €	1000 €	2 500 €
Le Carquois	900 €	600 €	1 500 €
L'art en chemin	500 €	250 €	750 €
Les bons enfants de Bray			600 €
<b>TOTAL</b>		<b>8 250 €</b>	

C.C.A.S		4 000 €
---------	--	---------

Le club de tennis de Rully devrait être subventionné par la CCSSO en 2020, la commune ne peut lui attribuer de subvention cette année.

Si ce n'est pas le cas, le Conseil Municipal prendra une décision modificative pour lui attribuer une subvention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'attribuer les sommes ci-dessus aux diverses associations.

## Fixations des taux d'imposition

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition, ce qui donnera le produit fiscal suivant :

TAXE FONCIERE (bâti)		
Base	Taux	Produit
487 500 €	20.48 %	99 840 €

TAXE FONCIERE (non bâti)		
Base	Taux	Produit
123100 €	32.86 %	40 451 €

Produit fiscal attendu =	140 291 €
--------------------------	-----------

## Budget Primitif 2020 - Commune

Monsieur Marc PLASMANS expose au Conseil les particularités du budget 2020 avant de présenter le tableau de synthèse suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	191 200 €	70	Produits de services	35 060 €
012	Charges de personnel	219 400 €	73	Impôts et taxes	409 500 €
65	Autres charges, gestion courantes	79 300 €	74	Dotations et participations	120 400 €
66	Charges financières	1 100 €	75	Autres produits de gestion courante	40 000 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €			
014	Atténuations de produits	53 000 €			
Total charges de fonctionnement		545 000 €	Total produits fonctionnement		604 960 €
022	Dépenses imprévues	24 000 €			
023	Virement à la section d'investissement	199 316 €			

<b>TOTAL</b>	<b>768 316 €</b>
--------------	------------------

EXCEDENT REPORTE DE L'ANNEE 2019		
002	Excédent exercice précédent	163 356 €
<b>TOTAL</b>	<b>768 316 €</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts	11 500 €	001	Excédent investissement	153 554 €
20	Frais d'étude	6 637 €	1068	Affectation résultat	290 788 €
21	Acquisitions	759 687 €	102	FCTVA	12 100 €
23	Travaux	142 994 €	13	Subventions	290 060 €
020	Dépenses imprévues	25 000 €			

Montant total opérations	945 818 €
<b>TOTAL</b>	<b>945 818 €</b>

Virement de la section de fonctionnement	
Besoin de financement	746 502 €
Virement de la section de fonctionnement	199 316 €
<b>TOTAL</b>	<b>945 818 €</b>

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés vote le budget Primitif Principal 2020 (dépenses et recettes).

## Budget Primitif 2020 - Eau et Assainissement

Au regard des éléments présentés, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'eau potable et du service d'assainissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
01 1	Charges à caractère général	10 000 €	70	Produits de services	143 100 €
66	Charges financières	15 000 €	74	Dotations et participations	581 147 €
67	Charges exceptionnelles	650 700 €	42	Op. Ordre SI-SF	42 331 €
04 2	OP. Ordre SI-SF dont amortissement	137 000 €			
Total charge de fonctionnement		812 700 €	Total produits fonctionnement		766 578 €
02 2	Dépenses imprévues	30 000 €			
02 3	Virement à la section d'investissement	34 904 €			
<b>TOTAL</b>		<b>877 604 €</b>			

  

EXCEDENT REPORTE DE L'ANNEE 2018		
002	Excédent exercice précédent	111 026 €
<b>TOTAL</b>		<b>877 604 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit reporté	56 685 €	13	Subventions	323 310 €
16	Emprunts	90 000 €	041	Opérations d'ordre SI	10 000 €
21	Acquisition	171 198 €	040	Op. Ordre SF-SI dont amortis.	137 000 €
23	Travaux	120 000 €			
040	Amortissement subventions	42 331 €			
041	Opérations d'ordre SI- SF	10 000 €			
020	Dépenses imprévues	15 000 €			
Montant total opérations		505 214 €	Virement de la section de fonctionnement		
			Besoin de financement		470 310 €
			Virement de la section de fonctionnement		34 904 €
<b>TOTAL</b>		<b>505 214 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>505 214 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents représentés, vote le budget primitif de l'eau et de l'assainissement, dépenses et recettes.

## DEMANDE DE SERVITUDE

Suite à la modification du zonage d'assainissement pour le Prieuré de Bray, ce dernier s'est raccordé au réseau public. Une partie de la canalisation emprunte la parcelle ZR 64, propriété de la commune. Madame le Maire a consulté les services juridiques de l'UMO (Union des Maires de l'Oise) qui conseille d'établir une convention.

Cette convention est rédigée et Madame Tondellier en donne lecture.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'exception de Monsieur Jean SIROT qui n'a pas participé à la discussion et au vote, autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Madame Heurteur présente au conseil les problèmes rencontrés pour les eaux usées du cabinet médical. La pente est insuffisante (moins de 1%), et la longueur du réseau supérieur à 50 mètres provoquent des bouchages intempestifs. La seule solution technique possible est d'installer des pompes.

3 devis ont été réalisés ; ceux-ci sont présentés.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et ce à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de signer le devis de l'entreprise ATM Chrétien pour un montant de 6 480 € HT.

## PERSONNEL COMMUNAL

### 1. Contrat de Madame Angélique CREVEL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de travail de Madame Angélique CREVEL, qui s'occupe de la cantine et le ménage de certains locaux arrive à échéance le 31 Août 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et ce à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à faire un avenant d'un an au contrat de travail pour la période du 1<sup>er</sup> Septembre 2020 jusqu'au 31 Août 2021.

### 2. Contrat de Madame Sandy PAGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de travail de Madame Sandy PAGE, qui assure les fonctions d'ATSEM contractuel, arrive à échéance le 31 Juillet 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et ce à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à faire un avenant d'un an au contrat de travail pour la période du 1<sup>er</sup> Août 2020 jusqu'au 31 Juillet 2021.

## COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

### 1. Eau et Assainissement

La commission s'est d'abord réunie pour que chaque membre ait un parfait état des lieux de l'existant et des travaux accomplis pendant 20 ans. Puis elle s'est réunie lors de la réunion de chantier avec le Maître d'œuvre, l'entreprise Opure et Veolia. Monsieur Orcel fait le compte rendu de cette réunion : l'entreprise SGS, cabinet de certification et titulaire d'un marché effectuera sa prestation de

conformité des STEP fin août, début septembre.

L'entreprise Opure qui n'a toujours pas achevé ses travaux, devra lever toutes les réserves pour le 09 Octobre 2020.

Les roseaux manquants (STEP de Rully) devront être plantés fin septembre. Pour la STEP de Rully, ils seront plantés sur 4 lits du 1<sup>er</sup> étage et sur 2 lits au 2<sup>ème</sup> étage. Les autres lits seront recouverts d'une bâche micro perforée, la charge étant insuffisante pour nourrir tous les bassins. Une visite des 2 postes de refoulement et des 2 STEP a été faite.

## 2. Travaux

La commission du 15 Juin a permis de présenter à ses membres les différents travaux en cours sur la commune, les projets que l'ancien conseil avait esquissés, les différents contrôles afférents à la sécurité des bâtiments communaux.

Avec le Covid-19 tous les chantiers ont été arrêtés, il faut désormais les relancer, mais ils dépendent aussi de l'approvisionnement chez les fournisseurs.

Les prochaines réunions seront plus accès par sujet, dont voici la liste :

- **Eclairage public** avec SEZEO, remplacement de candélabres, ou tête de candélabres.  
Remplacement d'un projecteur de l'église.  
Conformité d'une armoire électrique et installation d'une horloge.  
Prochain rendez-vous avec SEZEO le 6 Juillet pour relancer les travaux.
- **Les travaux d'assainissement** sur tous les bâtiments communaux sont faits.  
Le logement de l'ancienne Poste doit subir une contre visite, qui ne pourra avoir lieu avant le 04 Août à 14h.  
La conversion de l'assainissement de la maison médicale a révélé un manque de pente pour arriver sur la canalisation de la grande rue. Deux pompes (une de sécurité) devront être installées.
- **Conformité électrique**, conformément aux remarques de la SOCOTEC, les travaux obligatoires seront effectués par la société Talmant, dans le mois qui vient, devis de 1 764.50 € HT. Les petits travaux et identification des fusibles seront traités par nos services.
- **La mise en conformité**, suite à la commission sécurité, de la salle des sports, club house, suit son cours.
- **Barrière du café**, en attendant la requalification de la Grande rue, et suivant les modèles en stock dans nos ateliers, elles seront remplacées par nos services techniques.
- **La réfection** d'une partie de la rue du château d'eau aura lieu début juillet.
- **La structure de jeux** (don de l'association Les Amis de Rully Bray en la Mémoire de Madame Thérèse BOQUELET), remplaçant celle défectueuse de la salle de sports arrivera courant Juillet.
- **La Croix Dorée**, les travaux reprendront sous peu.
- **Les contrats d'entretien**, visites annuelles, sont relancés et attendent une date de rendez-

VOUS.

- **Requalification de la Grande rue**, un rendez-vous est pris avec Messieurs Dufour, notre maître d'œuvre et les représentants du SEZEO, le 06 Juillet 09h30.

### **3. Commission communication**

La commission communication s'est tenue le lundi 22 Juin 2020, il a été fait un état des lieux des différents outils et canaux de communication de la commune pour les habitants, le site internet, les potins, les vitrines d'affichage physique et l'alerte citoyens (sms).

Concernant le site internet, quelques mises à jours sont nécessaires, notamment concernant la nouvelle équipe municipale, ainsi que de retravailler la présentation des associations de la commune, peut être sous forme de mosaïque. Il faut s'assurer aussi que le menu s'affiche correctement sur tous les ordinateurs. Les derniers comptes rendus des conseils municipaux doivent aussi y être ajoutés.

Concernant les potins, la commission a décidé d'en republier des nouveaux d'ici mi-septembre 2020 avec un mot du nouveau maire, une présentation de la nouvelle équipe municipale et d'autres idées de contenu énoncées. Guillaume de Chevigny se chargera de la rédaction générale, Agathe Duchauffour s'occupera de la partie graphique.

Pas de remarque particulière sur les vitrines d'affichage, mais une proposition d'installer un panneau digital quelque part dans le village, à étudier.

La méthode la plus directe et efficace d'information reste l'alerte citoyen, étant un envoi de sms directement à la personne inscrite. Cela est géré par Karine Heurteur sur le portail alertecitoyen.com. Le message ne peut excéder 150 caractères. Il y a pour l'instant 126 inscrits, nous allons organiser une nouvelle campagne d'inscription prochainement.

D'autres remarques ont été faites comme l'idée d'installer un plan des rues du village, joliment dessiné.

Le panneau du centre médical doit aussi être remis au bon endroit.

### **4. Commission fêtes et cérémonies**

Réunion de la commission fête du 19 Juin 2020

Listing des événements de la commune

- 13-14 Juillet : pot d'accueil/ repas partagé/ retraite aux flambeaux / feux d'artifice
- Rully en fête (deuxième week-end de septembre) : structure gonflable pour tous, maquillage, « goûter »
- 11 Novembre (alternance avec Raray) dépose de gerbe / lecture des enfants de l'école/ pot de l'amitié
- Repas des anciens (1<sup>er</sup> week-end de décembre) Repas et animation
- Sapins sur les places de l'Eglise (Rully), Maurice Thomas (Bray) : décoration par les enfants de la commune, distribution de friandises)



- Spectacle / Goûter de Noël pour les enfants de l'école (première quinzaine de décembre)
- Événement ponctuel : Inauguration, achat de fleurs pour les mariages et gerbes pour les commémorations

Planning 2020 (vu ce jour) :

- Aucun événement pour le 14 Juillet (crise sanitaire Covid-19)
- Rully en fête maintenu « sous condition » (11/12 septembre 2020)
  - Pot du Maire le 11 septembre 19h salle des Tilleuls
  - Jeux gonflable pour tous le 12 septembre (le choix des structures ont été faite par Sophie Durand devis signé avec conditions (Covid-19)
- Repas de fin d'année : La salle de Néry et le traiteur (JCD Barbery) ont été retenus.

#### 5. Prochaines commissions :

- Commission sécurité le 3 Juillet à 18h 00
- Commission commerces le 09 Juillet à 18h00
- 

### QUESTIONS DIVERSES

- Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a été organisée avec le promoteur immobilier FLINT pour le lotissement des Flachis. Le promoteur a en effet signé un compromis avec le principal propriétaire de la zone
- Voie SAMIN : Plusieurs réunions sont organisées avec COLAS, EUROVIA et SAMIN afin de trouver une solution juridique quant à la voirie

La séance est levée à 23h 15

Prochain conseil municipal le 07 Septembre 2020